

**Bulletin municipal
d'informations N° 29**

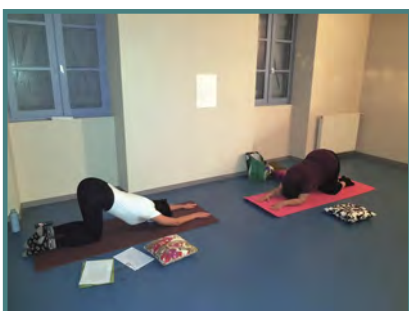


2021-2022



SOMMAIRE

Mot du Maire	3
Conseil municipal / Personnel	4
Commissions / Délégations	5
La fibre / Urbanisme	6
Travaux / Routes	7
Finances	8
Forêts	9
École / Éducation / Médiathèque	10-11
Animation / Communication	12
Foyer Rural	13
A.P.E.	14
A.C.C.A / Lous Bagans	15
Espérance Loisir Goossoise / Yoga	16
NAP NAP / Terres de Chalosse	17
SIETOM	18-19
La vie du village	20
Maisons et village fleuris	21
État civil / Infos pratiques.....	22-23





Edito

Eh oui je suis masqué !

Je suis heureux de m'adresser à vous pour ce nouveau journal. Au moment où j'écris ce texte, la crise sanitaire ne semble pas faiblir, elle est même en forte hausse.

Avec énormément de cas positifs autour de nous, nous devons être très vigilants sur nos comportements en respectant les gestes barrières.

Cette situation perdure, en espérant que notre vie sociale et économique ne s'en trouve pas trop impactée et nous ne pourrions pas oublier les moments tragiques de ces deux dernières années.

La COVID a meurtri beaucoup de familles et changé la face du monde.

Malgré cette crise sanitaire, l'action municipale débutée en 2020 se poursuit au ralenti certes, ce sont les associations qui souffrent le plus de cette situation.

GOOS CONTINUE À VIVRE ET À SE PROJETER VERS L'AVENIR.

Continuer à vivre , « VIVRE ENSEMBLE » est très important pour notre petit village, le respect des gens, des voisins, des bénévoles, ne soyons pas critique de ce qui se fait, de ce qui se dit sur autrui.

N'écoutez pas les ragots sur quelqu'un, apprenez à avoir votre propre opinion sur cette personne, vous pourriez passer à côté de gens formidables à cause de gens fort minables qui aiment dénigrer les autres (Á MÉDITER).

Plus que jamais le « bien vivre ensemble » est notre priorité, nous pouvons le réussir qu'avec votre contribution.

J'émets le souhait que notre village de GOOS continue son développement et que sa qualité de vie soit toujours paisible et agréable dans l'intérêt de tous.

Accentuons les efforts pour renforcer les liens avec nos aînés, nos enfants, nos associations et notre équipe municipale, je suis persuadé que nous sortirons renforcés et plus unis de cette période.

NE RELÂCHONS PAS NOS EFFORTS.

PRENEZ SOIN DE VOUS.

AVEC TOUT MON DÉVOUEMENT.

Votre Maire
PATRICK LABORDE

CONSEIL MUNICIPAL



De gauche à droite : Josiane DEPEYRIS (4^e adjointe), Sylvie LÉGLIZE, Jean Marie BORDES (2^e adjoint), Céline LARTIGAU, Marie Josée LARTIGAU (1^{re} adjointe), Yves LACOUTURE (3^e adjoint), Patrick LABORDE (maire), Christophe LAUGA, Sandrine DUTARTRE, Thierry BONILLO, Stéphanie MERY, Thierry LACOMME, Mylène GALLI, Anthony DELAS, Christian DESLOUS



LE PERSONNEL



Nicole LARTIGAU Agent de maîtrise polyvalent responsable du restaurant scolaire

Angéline MARTIN Secrétaire de mairie

Laurie LÉGLIZE Responsable accueil périscolaire

Louise GUILLEMOTONIA Adjoint d'animation

Thierry LAHARY Adjoint technique en charge des espaces verts, bâtiments et voirie

COMMISSIONS MUNICIPALES

Finances

Patrick LABORDE, Marie-Josée LARTIGAU, LACOUTURE Yves, Christian DESLOUS, Josiane DEPEYRIS, Sylvie LÉGLIZE, Céline LARTIGAU, Christophe LAUGA.

Travaux - Gestion des bâtiments

Yves LACOUTURE, Céline LARTIGAU, Thierry BONILLO, Jean-Marie BORDES, Anthony DELAS, Mylène GALLI, Thierry LACOMME.

Routes- Réseaux

Jean-Marie BORDES, Christian DESLOUS, Thierry LACOMME, Thierry BONILLO, Sandrine DUTARTRE, Stéphanie MERY, Mylène GALLI, Christophe LAUGA.

Urbanisme-Environnement et Espaces publics

Josiane DEPEYRIS, Jean-Marie BORDES, Anthony DELAS, Céline LARTIGAU, Stéphanie MERY, Marie-Josée LARTIGAU, Sylvie LÉGLIZE.

Forêts-Cours d'eau-Agriculture et Développement économique

Thierry LACOMME, Anthony DELAS, Marie-Josée LARTIGAU, Christian DESLOUS, Thierry BONILLO, Christophe LAUGA, Yves LACOUTURE

Communication-Education-Animation

Communication : LARTIGAU Marie-Josée, Josiane DEPEYRIS, Céline LARTIGAU, Sylvie LÉGLIZE, Anthony DELAS, Mylène GALLI, Christophe LAUGA, Stéphanie MERY.

Animation : Sylvie LÉGLIZE, Céline LARTIGAU, Josiane DEPEYRIS, Stéphanie MERY, Sandrine DUTARTRE, Marie-Josée LARTIGAU.

DÉLÉGATIONS MUNICIPALES

Communauté de commune

Titulaires : Patrick LABORDE, Marie-Josée LARTIGAU

Commission permanente d'évaluation de transfert des charges à la C. communes

Titulaire : Patrick LABORDE

Suppléant : Christian DESLOUS

Sydec

Titulaire : Patrick LABORDE

Suppléant : Yves LACOURTURE

SIVU École maternelle

Titulaires : Patrick LABORDE, Marie-Josée LARTIGAU

Suppléantes : Josiane DEPEYRIS, Stéphanie MERY

Syndicat intercommunal de distribution d'eau potable des Eschourdes

Titulaires : Yves LACOURTURE, Jean-Marie BORDES

Suppléantes : Marie-Josée LARTIGAU, Josiane DEPEYRIS

Syndicat des chênaies et des peupleraies de l'Adour

Titulaire : Marie-Josée LARTIGAU

Suppléant : Thierry LACOMME

Syndicat du moyen Adour landais

Titulaire : Marie-Josée LARTIGAU

Suppléant : Christian DESLOUS

Syndicat du Gabas, Louts et Bahus

Titulaire : Christian DESLOUS

Suppléant : Thierry LACOMME

Syndicat mixte ALPI

Titulaire : Josiane DEPEYRIS,

Suppléant : Jean-Marie BORDES

Correspondant défense

Sandrine DUTARTRE

Association des communes forestières

Titulaire : Thierry LACOMME

Suppléant : Thierry BONILLO

Centre communal d'action sociale

Titulaires : Sylvie LÉGLIZE, Mylène GALLI, Stéphanie MERY, Marie-Josée LARTIGAU

Membres : Marie-France POUPBLANC, Vincent LAGROLA, Anne-Marie LATASTE, Régine LÉGLIZE

Commission d'appels d'offres

Titulaires : Yves LACOUTURE, Jean-Marie BORDES, Anthony DELAS

Suppléants : Thierry LACOMME, Christophe LAUGA, Céline LARTIGAU

LE TRÈS HAUT DÉBIT POUR TOUS



Le département des Landes prévoit une couverture totale de la fibre optique d'ici la fin de l'année 2022.

La fibre optique de quoi s'agit-il?

Un fil de verre enrobé par une gaine plastique transmettant des données grâce à la réflexion d'un signal lumineux.

Quel avantage ?

Elle offre un débit d'informa-

tions nettement meilleur. Elle permet de bénéficier de connexions simultanées.

Peut-on refuser la fibre ?

Oui, mais à long terme on risque de ne plus avoir de connexion.

Quel est le coût du raccordement ?

Il est à négocier par l'abonné avec l'opérateur.

Le déploiement de la fibre dans notre commune est assuré par la société PiXL (Altitude Infra) spécialisée dans la mise en place de réseaux fibre optique.

Après avoir demandé à certains propriétaires de réaliser des élagages à proximité des lignes existantes, l'entreprise a démarré les travaux. Au cours d'une rencontre avec les res-

ponsables chargés des travaux et après une dure négociation, l'enfouissement de quelques tronçons supplémentaires de lignes a été obtenu. Cependant, pour des raisons techniques et économiques, des poteaux supplémentaires ont été installés au grand regret des élus et de tous les riverains.

Les travaux débutés en novembre 2021 doivent être achevés en février 2022.



URBANISME

Projets

Réaménagement des espaces autour du monument aux morts.

Création d'une cabane à livres à l'ombre des tilleuls.

Achat d'illuminations plus faciles à installer sur la façade de l'église.

Merci à Thierry l'adjoint technique, Jean-Marie et Yves les adjoints du conseil municipal qui ont décoré le bourg du village avec les nouvelles illuminations et qui ont su réutiliser et adapter les anciennes.

PLUI

Il est opposable depuis début juillet et consultable sur le site internet de la communauté de communes Terres de Chalosse à l'adresse terresdechalosse.fr dans l'onglet Urbanisme et Habitat.

Espaces verts

Les employés municipaux épaulés par des conseillers ont aménagé le rond-point et comme prévu les espaces le long du city parc jusqu'à la salle de basket.

Le panneau d'affichage a été rafraîchi.

Un coin dédié à la lecture et aux jeux calmes a remplacé les hortensias dans la cour de récréation de l'école.



TRAVAUX

FOYER RURAL

L'eau chaude a été amenée au bar par une extension du réseau existant depuis la cantine.

Le rideau derrière la scène a été coupé en deux pour faciliter l'accès aux loges.

ÉCOLES

Nous avons changé le portail de l'école, fourni par l'entreprise LABADIE de GIBRET pour un montant de 2270 € TTC.

Mise aux normes de la clôture de la cour de récréation achetée chez LANDES MATERIAUX de NARROSSE pour un montant de 2275.38 € TTC ; pose faite par l'employé communal aidé de quelques conseillers disponibles.



ÉGLISE

Réfection des plafonds des fonts baptismaux par l'entreprise DANHIL de Sort en Chalosse pour un montant de 2469.00 € TTC à la suite d'une fuite qui les a détériorés. Depuis des années, l'eau s'infiltrait à l'intérieur de l'église en ruisselant le long du mur.

Après visite et conseil de Bernard RUSALEM, nous décidons de protéger, de chaque côté du clocher, la pierre devenue poreuse avec du zinc. Les travaux sont réalisés bénévolement par Mr Raoul AFONSO, habitant gossois. Raoul, la commune vous dit un GRAND MERCI.



ROUTES

Fini les nids de poules qui font grincer les amortisseurs des véhicules, le chemin de Bizens est goudronné ! L'entreprise BAUTIAA en charge des travaux est intervenue courant juillet et a appliqué un revêtement tri couches,



BIZENS

elle est aussi intervenue à l'entrée du chemin du Bassat pour le stabiliser.

Nous avons procédé au curage de plusieurs fossés : route du Hougas, route de Barraguin, route de Couraou, route de Toumilot, route du Boudic, route du Bousquet et route du Bergeras, chemin du Guis et chemin de Guiroyes.

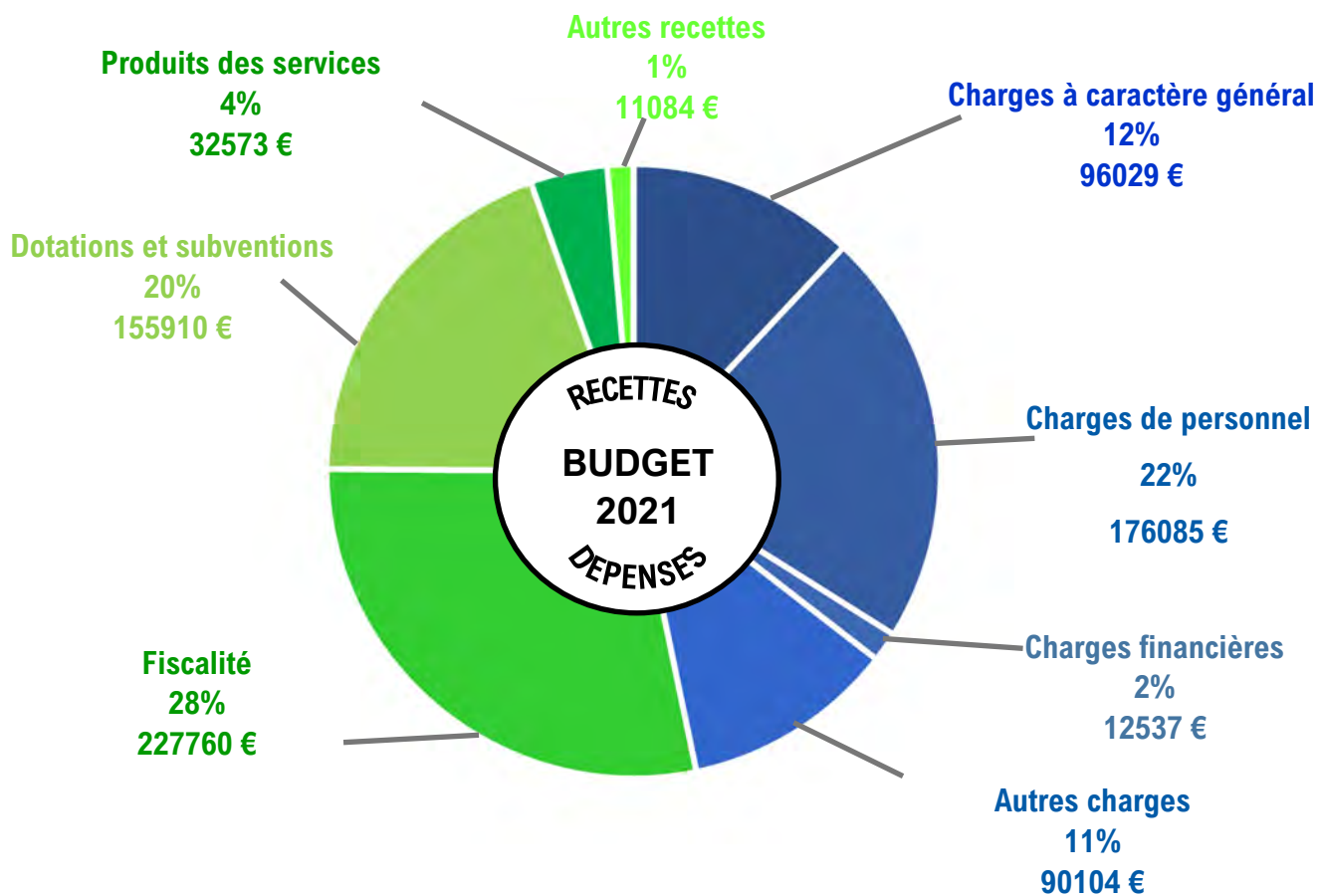
Nous avons également réparé un éboulis avant le pont chemin

de Courraou en empierant le bas-côté.

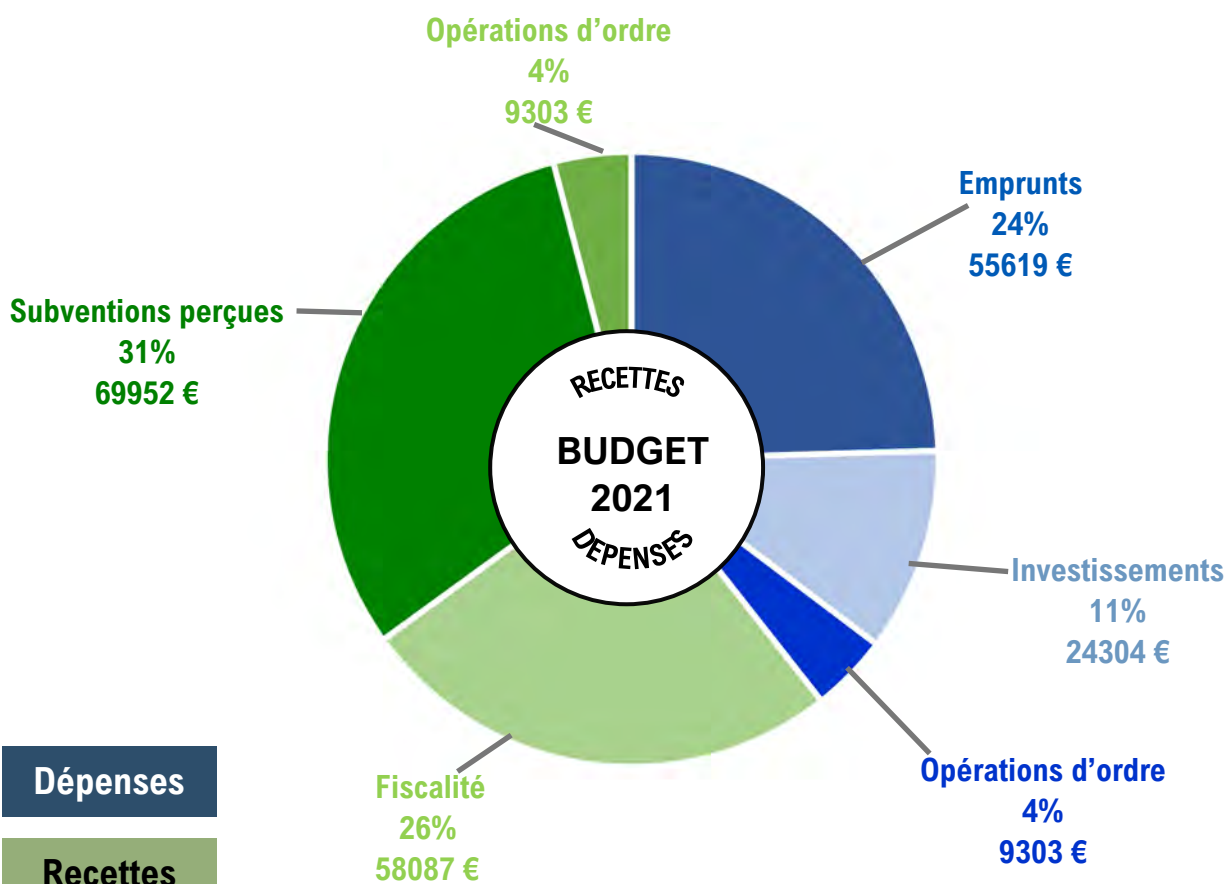


COURRAOU

FINANCES



F
O
N
C
T
I
O
N
N
E
M
E
N
T



I
N
V
E
S
T
I
S
S
E
M
E
N
T

Dépenses

Recettes

BOIS ET FORÊTS

Que s'est-il passé en 2021 dans la forêt communale ?

Les travaux classiques d'entretien de notre forêt ont pu avoir lieu, en jonglant avec les intempéries de l'hiver dernier .

Seul bémol, la défaillance du prestataire chargé d'enlever les grumes et les houppiers, qui a accumulé un retard trop important. Pour cette raison, le bois de chauffage destiné à la vente n'a pu être proposé aux goossois en 2021.

Un nouveau prestataire a été choisi en juillet et dans la foulée, a évacué ce bois de chauffage pour le mettre bord de route. Il s'agit de l'entreprise DEMETTRE, de Thétiou. La distribution aura lieu ce début d'année 2022, et le reliquat sera proposé l'hiver prochain.

La vente de grumes s'est très bien passée, malgré des arbres de qualité moyenne, puisque la

barre des 120€ le m3 a été dépassée.

Courant 2022, sur les parcelles 13 (Bellocq), 11 (Claoudebat), 9 (station d'irrigation) des coupes d'éclaircies sont programmées.

Un pont devrait être réalisé pour accéder à la forêt communale depuis le chemin de la Granne. Ainsi, le chemin de visite de la forêt, créé en 2019 pourra être entretenu et utilisé.

Rappel important

Lors d'une vente de bois par un particulier, la mairie demande au vendeur de l'avertir, afin d'établir avec l'acheteur un document d'état des lieux des chemins utilisés par l'exploitant, et de définir le lieu de stockage des bois exploités. Cette décision a été prise suite à des dégâts engendrés par des exploitations pour lesquelles la mairie, non prévenue, a dû agir dans l'urgence pour préserver l'état de certaines voies.



AGRICULTURE

Un 4^{ème} épisode de grippe aviaire réapparaît cet hiver.

Les efforts de mises aux normes des élevages avec l'obligation de confinement des animaux depuis le 15 novembre, ne peuvent empêcher la propagation du virus.

L'abattage des canards et poulets redevient une obligation pour les éleveurs ! La répétition de cette situation provoque le désarroi de nos agriculteurs.

Au-delà des producteurs toute la filière est à nouveau confrontée à un arrêt de la production.

Les particuliers qui possèdent des volailles doivent respecter également les consignes de confinement de leurs animaux !



SYNDICATS DE RIVIÈRES

Le Louts, de lourds dégâts

Au printemps, les membres du conseil municipal ont parcouru les rives du Louts, depuis Mié jusqu'à l'embouchure du Louts. Ils ont pu constater les énormes dégâts d'érosion des berges et de chutes d'arbres (entre autres, des chênes centenaires) .

Suite à cette visite, un courrier a été adressé à Mr le Président de la Communauté de Communes qui possède actuellement la compétence GEMAPI, transcrivant l'état des lieux et rappelant l'érosion au niveau du pont, route de l'abbaye. Des travaux destinés à stabiliser la berge,



rive gauche, en amont du pont, seront effectués : consolidation avec réalisation d'une fascine par l'implantation d'une double rangée de pieux et plantation d'arbustes.

Cependant, ni le SGLB (Syndicat du Gabas, Louts, Bahus) ni l'ONF n'ont à ce jour pas apporté les réponses concernant le traitement des dégâts le long du cours d'eau.



RENTREE 2021/2022 : LES EFFECTIFS

267 élèves accueillis en septembre 2021 sont répartis en 11 classes.

Les enfants scolarisés en maternelle sont cette année tous regroupés à GAMARDE en 4 classes.

Pour les primaires, PRÉCHACQ accueille 3 classes, GOOS 2 classes et GAMARDE 2 classes.

Répartition des élèves par cours

Classe	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
1	16	9							25
2	17	8							25
3		12	12						24
4		11	14						25
5				24					24
6				13	11				24
7					23				23
8						24			24
9						13	12		25
10							11	12	23
11							13	12	25
TOTAL	33	40	26	37	34	37	36	24	267

RESTAURATION SCOLAIRE

Fonctionnement

Le non brassage entre élèves de classes différentes doit être respecté.

Pour que les deux classes soient séparées, le repas de l'une des classes se déroule dans la salle du foyer rural l'autre dans la salle de restauration. Ainsi les deux classes utilisent des entrées différentes, la distanciation recommandée (à table) entre les enfants est augmentée.

Le protocole sanitaire appliqué à la restauration scolaire exige hygiène des mains avant et après le repas et le port du masque aux enfants même assis, tant qu'ils ne mangent pas.

Tarification sociale des cantines « cantine à 1 euro »

Ce dispositif mis en place par l'Etat a pour but de réduire les inégalités avec les grandes agglomérations qui appliquent une ta-

rification des cantines selon le revenu des parents.

Nous faisons partie des communes de moins de 10 000 habitants, éligibles à la DSR (dotation de solidarité rurale).

Mis en place pour une durée de 3 ans, ce dispositif concerne tous les repas servis dans un même restaurant scolaire.

Une grille, selon le revenu des parents (quotient familial) fixe une tarification sociale avec au moins trois tarifs différents : moins de 1€, 1€ et plus de 1€).

Une subvention de 3€ sera versée par l'État aux collectivités pour chaque repas facturé à 1€ ou moins.

Le 25 octobre 2021, le conseil municipal a délibéré favorablement à la mise en place de cette tarification.

Le dossier ayant été validé par l'ASP (agence services paiement), l'application est prévue à partir du mois de janvier 2022.

LES ENSEIGNANTS

MATERNELLE :

Mme Anaïs MESSAUT
et Mr Laurent CAMBIER
Mme_Aurélie LACROUTS-
GUILHEMSAN
Mme Christine VIGUIER
Mme Sonia DUSSARPS

ÉCOLE de PRÉCHACQ :

Mme Cécile DARGELOS
Mme Valérie DOMENGER
MR Jean-Pierre OYHAGARAY

ÉCOLE de GOOS :

Mme Stéphanie BESSIÈRES
Mme Caroline DARGELAS

ÉCOLE de GAMARDE :

Mme Marie HOURAT
(remplacée par Mme Manon
DUBOC)
Mr Hervé COUDROY
et Mme Céline TORRALBA
(jour de décharge de direction :
vendredi)

TRAVAUX

Thierry et Nicole ont réalisé des travaux de peinture dans la salle du restaurant scolaire durant l'été

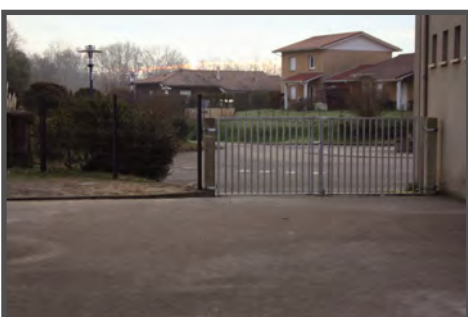


Cantine avant



Cantine après

Et la clôture et le portail de l'école ont été remplacés



MÉDIATHÈQUE

Une année de transition

L'année des médiathèques aura encore une fois été marquée par la crise sanitaire. Pour essayer d'y répondre au mieux, l'équipe du réseau a fait preuve de multiples contorsions pour s'adapter à chaque fois et proposer un planning d'ouverture le plus convenable possible. Grâce à l'implication et au soutien sans faille des bénévoles, nous avons pu rouvrir la médiathèque aux horaires traditionnels début octobre, et nous tenons très sincèrement à les remercier pour cela.

Pour rappel, la médiathèque de GOOS, fait partie du réseau des ludo-médiathèques de la Communauté de Communes Terres de Chalosse, que préside Didier GAUGEACQ, et qui compte 7 autres médiathèques (situées à Doazit, Cassen, Hinx, Poyanne, Laurède, Mugron et Saint-Aubin). A ce titre, la médiathèque peut compter sur les 30000 documents que compte le réseau, puisque tous les livres, CD, DVD sont réservables par mail (mediatheque.goos@terresdechalosse.fr) ou par l'intermédiaire de notre site internet (<https://ludomediathèques.terresdechalosse.fr/>) et vous pouvez même venir les retirer à GOOS !

Côté animations, le 4 novembre, nous avons proposé le spectacle "Les pieds dans l'eau glacée" à destination de tous les publics ainsi que diverses rencontres et ateliers sur l'ensemble du réseau. Les animations et l'adhésion à la médiathèque sont totalement gratuites !

Rien ne vous retient donc pour nous rejoindre et participer avec nous à la vie de votre médiathèque !

La médiathèque est ouverte le lundi de 15h à 18h, le mercredi de 10h à midi et de 15h à 18h, et le samedi de 10h à midi.

Pour nous contacter, vous pouvez appeler Sophie au 06 85 43 27 24.

Et pour tout connaître de l'actualité du réseau, suivez-nous sur Facebook : @MediaTDChalosse, ou retrouvez notre programme d'animations dans vos médiathèques.

À très bientôt !

Centre Communal d' Action Sociale

Les Colis de Noël

Quelque jours avant les fêtes de fin d'année, les personnes de 70 ans et plus ont reçu un colis garni de quelques douceurs, offert par le CCAS. Le club des Bagans a comme de coutume assuré la préparation et la distribution au domicile (ou sur leur lieu de résidence) des 80 aînés Goossois.

Noël des enfants

Après une année sans animation, le 21 décembre, les enfants accompagnés par leurs parents et/ou grands-parents étaient nombreux à assister au spectacle proposé par le CCAS.



Malgré les contraintes sanitaires (pass sanitaire et masque) la compagnie « Perlimpinpin » après avoir monté un castelet a offert un spectacle théâtral. Kalaï l'éléphant a entraîné les jeunes spectateurs dans ses aventures grâce au talent des deux comédiens.

A la fin de la séance une arrivée surprise a provoqué un attroupement au fond de la salle. C'était le Père Noël pour la plus grande joie des petits et des plus grands ! Il a distribué à chaque enfant un petit sac contenant brioche, mandarine et bonbons.



COMMUNICATION

Panneau Pocket

200 smartphones ou tablettes possèdent GOOS dans leurs favoris. Cela représente à titre indicatif 84% des foyers de la commune. Par ce biais, la mairie, les associations, la préfecture, la communauté de communes et les habitants peuvent communiquer des informations.



Site internet

Beaucoup de retards dus à la COVID, au changement de logo de la mairie et quelques ratés au niveau des mails échangés avec l'ALPI font que le site internet verra le jour dans l'année 2022.

L'inclusion numérique reste au point mort pour l'instant.

FOYER RURAL

Pour sa dernière assemblée générale en tant que présidente, Josiane DEPEYRIS a débuté son discours par un « Mais de quoi vais-je bien pouvoir vous parler ? »

qui résume parfaitement cette année d'inactivité.

Donc quelle joie de se retrouver pour un repas dans une ambiance bien sympathique.



L'espoir nous est donné de pouvoir se retrouver en 2022 au cours des habituelles manifestations du Foyer Rural :

14 janvier : le LOTO (reporté à une date ultérieure à la suite d'un arrêté préfectoral)

20 mars : le VIDE GRENIER en partenariat avec **LES GOOS RIDERS**, section du Foyer créée en hommage à Franck CABANAC

2 avril : les FÊTES DU PRINTEMPS, repas ô combien symbolique à GOOS, avec sa garbure et ses anguilles.

25 juin : la SOIRÉE DES GOOS RIDERS

22, 23, 24 juillet : les FÊTES PATRONALES

Septembre : la CROUPIONNADE

Sportivement depuis septembre, tous les mardis soir à 20 heures, des séances de **FITNESS** animées par Camille HARRAN vous sont proposées dans la salle polyvalente et depuis octobre des cours de **YOGA**, guidés par Eloïse CANDAU, les mercredis soir à 17h30 pour les enfants et à 19h pour les adultes dans la salle à l'étage de la médiathèque.

Venez vous faire du bien avec nous, et d'autres projets sont à l'étude....

Josiane a donc laissé sa place de présidente, voici notre nouveau bureau et nos nouveaux membres :

Présidente : Lucie LARTIGAU

Vice-président : Thierry LACOMME, Yannick DEPEYRIS

Secrétaire : Laurie LÉGLIZE

Aide-secrétaire : Gaele LATASTE

Trésorière : Céline LARTIGAU

Aide-trésorière : Geneviève DUFAU

Les Membres : Josiane DEPEYRIS, Sylvie LÉGLIZE, Eloïse CANDAU, Hélène LARTIGAU, Delfim De BRITO, David LATASTE, Christophe LAUGA, Matteo LAUGA, Thomas GAULET, Romain LÉGLIZE, Antoine BUISSON, Margaux PEREAULT, Sébastien BOUGNAUD et les Jean-Michel...

Vous pouvez nous suivre sur FACEBOOK (Goos Foyer Rural) et bientôt sur INSTAGRAM.

Souhaitons que de meilleures conditions nous permettent de nous retrouver.

Préparation repas A.G.



Cours de Fitness





L'association des parents d'élèves PREGOGA

Président : Lionel DUFAU

Vice-présidente : Julie DALLA-TORRE

Trésorière : Mélanie ANDRADES

Trésorière-adjointe : Sophie DESPERIES

Secrétaire : Caroline TÉCHENÉ

Secrétaire adjointe : Magalie DOMENGER

Cette année scolaire, de nombreux parents ont répondu présents à notre invitation pour l'AG de septembre. Certains nous ont rejoint en tant que membres actifs, d'autres se sont portés volontaires pour nous aider si besoin, nous les remercions chaleureusement.

L'association compte désormais 16 membres pour le RPI.

Les activités de l'APE

L'année 2021 a de nouveau été marquée par un contexte sanitaire qui ne nous a pas permis d'organiser les manifestations traditionnelles de l'APE comme le vide-grenier annuel ou la kermesse. Nous espérons pouvoir les organiser en 2022, si les protocoles en vigueur nous le permettent.

Cependant, les parents du RPI ont été très impliqués dans les différentes ventes que nous avons pu mettre en place : chocolats de Noël, bulbes d'automne, objets personnalisés avec les dessins des enfants ... et nous les en remercions.

Grâce aux fonds récoltés, nous avons pu verser la participation annuelle de l'APE à la coopérative scolaire et nous envisageons l'achat de vélos pour l'école maternelle de Gamarde, de matériel pour les trois écoles, et une participation au financement des sorties et voyages organisés par les enseignants pour l'année scolaire 2021-2022.



**L'A.C.C.A. se compose
d'un bureau de 6 membres
et d'une quarantaine
de chasseurs.**

Président : DUCASSE LACHON Jean Louis

Vice-Président : PHILIPPE Dominique

Vice-Président : DESLOUS Christian

Vice-Président : MOTHE Jean-André

Trésorier : CALIOT Florian

Secrétaire : DEYCARD David

Notre mission est la régulation du nuisible sur le territoire communal (sangliers, renards, corbeaux, ragondins, etc...) par le biais de battues ou du piégeage.

Nous régulons également le chevreuil lors de battues. Nous participons à des comptages de palombes en hivernage sur la commune en partenariat avec la Fédération des Chasseurs des Landes.

Les membres de l'A.C.C.A. de GOOS ont également participé à la manifestation qui a eu lieu le 18 septembre 2021 à MONT DE MARSAN pour la sauvegarde des chasses traditionnelles.

L'A.C.C.A. organise deux repas annuels (selon les restrictions sanitaires en vigueur) :

- Le repas communal au mois d'avril
- Le repas du samedi soir durant les fêtes patronales

LOUS BAGANS

Chers adhérents

Avant toute chose, ayons une pensée pour les anciens du club : Angèle DELAS, Hélène DELAS, Pierre CANDAU, Claude TURMEL, Marie MAYSONNAVE, Gilbert LOVATO et André DURU qui nous ont quittés en cette année 2021. Je voudrais profiter de cet article pour adresser un petit bonjour à tous les membres du club et apporter un soutien, à distance malheureusement, à tous ceux ainsi qu'à leur famille que la maladie a privés de nos rencontres festives.

Activités de l'année 2021

Pour les raisons que vous connaissez tous, nous avons

eu très peu d'occasions de nous rencontrer en cette année 2021.

Dimanche 5 décembre, nous nous sommes retrouvés à l'Auberge de Gamarde pour le traditionnel repas de fin d'année.

Mardi 28 décembre devait avoir lieu notre assemblée générale. Elle a été repoussée en raison d'une situation sanitaire inquiétante.

Activités pour 2022

Rien n'est prévu pour l'instant et tout se décidera suivant l'évolution de la situation.



**Mamie Jeanne GERTOU avec le bouquet
offert par la mairie de GOOS pour ses 102 ans**

Que dire de la saison Basket loisirs 2020/2021 ? Elle peut être résumée en 2 mots : année blanche.

En effet, à peine lancée la saison a dû être interrompue à la suite des différentes directives gouvernementales.

Après ces longs mois de non-activité et une fois le feu vert de la municipalité donné concernant l'occupation de la salle des sports, tout le monde a souhaité rechausser les baskets pour une nouvelle saison. Les entrainements du dimanche matin ont donc pu reprendre, chacun des participants devant justifier au préalable du pass sanitaire.

L'équipe se voit même renforcée par l'arrivée de nouvelles recrues, adeptes de l'esprit du basket loisirs : sportivité & convivialité.

À date, et compte tenu des différentes contraintes sanitaires, la programmation de matchs avec d'autres équipes ne peut être envisagée.

En espérant une reprise « à la normale » pour la saison prochaine.....affaire à suivre.



YOGA

Depuis octobre 2021, des cours de yoga pour adultes et pour enfants sont proposés à Goos. Ils sont réalisés par Eloïse CANDAU, diplômée de Yin et Hatha Yoga, ainsi que de Yoga Restauratif.

Les séances sont ouvertes pour les enfants à partir de 6 ans. Elles ont lieu tous les mercredis de 17h30 à 18h30, hors vacances scolaires. Les enfants sont initiés aux postures, aux respirations et à la méditation, de façon ludique.

Un cours pour adultes, est quant à lui, proposé de 19h à 20h, tous les mercredis. Il consiste en un yoga doux et lent qui vise à relâcher les tensions physiques et mentales, et prendre un moment pour se reconnecter à soi.

N'hésitez pas à nous rejoindre.

Pour tous renseignements, contactez Eloïse au 06.81.13.06.31





Le Paintball a connu une saison compliquée comme beaucoup d'associations sportives. Les conditions sanitaires ne nous ont pas permis de s'entraîner comme d'habitude. Cependant les entraînements physiques ont pu continuer et nous espérons que la saison à venir nous réserve de belles surprises. A noter que quelques nouveaux membres sont venus renforcer l'équipe.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRES DE CHALOSSE (CTC)

Notre CTC dont nous dépendons a énormément fait travailler ses délégués communautaires durant l'année 2021 en planifiant beaucoup de réunions où nous avons débattu des différentes compétences que détient l'intercommunalité.

Parmi ces compétences majeures, nous pouvons noter :

- la voirie avec chaque année des kilomètres de routes goudronnées en enrobé (pour GOOS pas de travaux en 2021)
- le plan local d'urbanisme intercommunal avec beaucoup de contrôles sur les permis, les déclarations préalables, les délibérations d'intention d'aliéner, les ponts
- les médiathèques auxquelles nous avons accès
- le musée de la CHALOSSE avec ses différentes expositions
- la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations avec la consolidation de la digue de SAINT JEAN DE LIER
- la zone d'activités économiques de HINX dont l'activité bat son plein avec énormément d'entreprises

La commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT), commission chargée de niveler l'attribution de compensation versée par

la communauté des communes aux communes s'est réunie fin 2021 pour analyser celle-ci. Pour notre commune de GOOS cette attribution diminue de 5000 euros (due à l'arrêt du prêt de la médiathèque).

La communauté a également parfaitement organisé deux campagnes de vaccination anti COVID à MONTFORT EN CHALOSSE où notre commune de GOOS a conduit certaines personnes pour réaliser ce vaccin.

Le PLAN GLOBAL DE TERRITOIRE déjà en place a été amélioré. Vous trouverez auprès de ce plan conseils et aides sur la petite enfance, l'enfance jeunesse, le soutien à la parentalité ainsi qu'à l'amélioration du cadre de vie, n'hésitez pas à vous rapprocher de la CTC si besoin.

Et pour en finir, les travaux de construction de la MAISON France SERVICES ont débuté en 2021 et se poursuivront en 2022 pour une mise en service fin d'année.

N'hésitez pas à contacter la COMMUNAUTÉ TERRES DE CHALOSSE, elle pourra, grâce à son personnel très compétent, vous renseigner.

Et + d'emballages recyclés, c'est + de matière à réutiliser !



#SUIVEZMOI
SUR CONSIGNESDETRI.FR

Désormais dans votre commune, vous pouvez déposer dans les conteneurs de tri tous vos emballages et vos papiers sans exception :

Papiers, emballages en métal, en carton, briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastique se trient.

DE NOUVELLES CONSIGNES DE TRI À PARTIR DU 1/01/2022

1 C'est un emballage ? Dans le conteneur de tri !

Attention : seuls les emballages se trient, pas les objets ou la vaisselle.

2 Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.

3 Déposez vos emballages en vrac dans le conteneur.

Attention : il faut bien séparer les emballages avant de les trier.

Le SIETOM de Châlosse s'engage avec CITEO pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri ?

05 58 98 57 57 - www.sietomdechalosse.fr

À JETER, À TRIER ?

POUR TOUT SAVOIR SUR LES CONSIGNES ET LES POINTS DE TRI, RENDEZ-VOUS SUR CONSIGNESDETRI.FR OU

→ **TÉLÉCHARGEZ L'APPLI GUIDE DU TRI**



**CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
ET LES PAPIERS
SE TRIENT
À PARTIR DU
1 / 0 1 / 2 0 2 2**

À RECYCLER

**EMBALLAGES
EN VERRE**



À RECYCLER

**BRIQUES
ALIMENTAIRES
EMBALLAGES
EN PLASTIQUE
ET MÉTAL**



À RECYCLER

**TOUS LES
PAPIERS ET LES
EMBALLAGES
EN CARTON**



**NOUVEAU DANS LE
CONTENEUR JAUNE**

**NOUVEAU
AU 1/01/22**

Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier davantage. En plus des papiers, des emballages en carton et en verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique et en métal

**Bouteilles,
flacons et
bidons**



**Briques
alimentaires
et emballages
métalliques**



NOUVEAU

**Toutes
les barquettes**



NOUVEAU

**Tous les
pots, boîtes
et tubes**



NOUVEAU

**Tous les sacs,
sachets et
films**



NOUVEAU

**Tous les petits
emballages
métalliques**



**Pas besoin
de les laver,
il suffit de bien
les vider.**

LA VIE DU VILLAGE



Maisons fleuries 2021

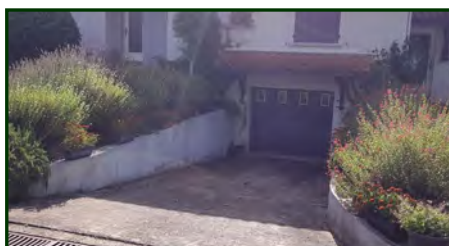
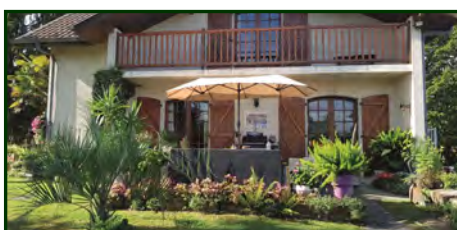
Comme chaque année et malgré la pandémie liée au covid la commission espaces verts s'est réunie pour aller à la rencontre des participants. Même si notre passage a été un peu tardif nous avons pu remarquer des améliorations dans la gestion du fleurissement. Il a été établi des résultats que vous trouverez dans l'encart vert ci-dessous.

Bravo à vous toutes et tous, rendez-vous pour 2022.

Après réflexion la commission dans le but d'impliquer plus d'habitants de la commune souhaite mettre en place en plus du fleurissement un concours de jardin potager fleuri ou pas. Nous savons de sources sûres que le village compte de nombreux jardiniers aux mains vertes donc à vos bêches et râteaux et à bientôt.

Village fleuri

GOOS va essayer de garder la fleur au classement des villages fleuris lors de la visite du jury au mois d'août.



Délibération

Fermes fleuries

5 pétales

Mr et Mme Patrick CLAVÉ

Maisons fleuries

5 pétales

Mr et Mme Guy DARRIGADE,
Mr et Mme Alain JACOB,
Mme Françoise MAYSONNAVE

4 pétales

Mr et Mme Bernard LÉGLISE,
Mr et Mme Armand PARDIES,
Mr et Mme Gérard LAGEYRE,
Mr et Mme Jean Luc DELAS

3 pétales

Mr et Mme Pierre FORET



ETAT CIVIL

Mariages

DUCASSE Marjorie et GALLANO Anthony le 29/05/2021

ÉON Louise et GUILLEMOTONIA Anthony le 17/07/2021



Naissances

LE GLANEC PETIT Émile né le 06/10/2021

DUFAU Sarah née le 30/12/2021



Décès

DELAS Angèle née CHARBONNIER le 06/04/2021

LABAT Béatrice née SAINJON le 26/11/2021

MAYSONNAVE Marie née LÉGLISE le 20/10/2021

LOVATO Gilbert le 24/10/2021

CANDAU Pierre le 08/09/2021

DELAS Hélène née DUFOURG le 10/08/2021

DURU André le 22/11/2021

TURMEL Jean-Claude le 15/09/2021

INFOS PRATIQUES

TARIFS COMMUNAUX

Service-salles	Associations-particuliers	Tarifs
Foyer rural ou hall des sports	Résidents à Goos	80€ le week-end
Foyer rural ou hall des sports	Hors commune	300€ le week-end
Foyer rural et cuisine	Résidents à Goos	200€ le week-end
Hall des sports et cuisine	Résidents à Goos	200€ le week-end
Cuisine et foyer ou hall des sports et cuisine	Résidents à Goos	200€ le week-end
Cuisine et foyer ou hall des sports et cuisine	Hors commune	550€ le week-end
Chauffage foyer rural	Tous	50€ le week-end
Caution location salle sans cuisine	Tous	300€
Caution location salle + cuisine	Tous	600€
Bois de chauffage	Le stère bord de route	35€
Bois de chauffage	Le stère à exploiter	7€
Mise à disposition salle	Personne, association extérieure	20€/mois

Cartes d'identité-passeport

La liste des communes est disponible sur le site : www.service-public.fr. Les communes les plus proches de GOOS : SAINT PAUL LES DAX, DAX, MUGRON. Pour les cartes délivrées entre 2004 et 2013, elles restent valides 5 ans après la date d'expiration indiquée.

Carte grise

La démarche s'effectue soit en ligne sur www.service-public.fr ou auprès d'un professionnel habilité.

Urbanisme

Depuis le 1 janvier 2022, vous pouvez déposer vos demandes de permis de construire, déclarations préalables et certificat d'urbanisme par voie dématérialisée : e-permis.fr.

Recensement et JDC

Si vous êtes de nationalité française, vous avez l'obligation de vous faire recenser, auprès de votre mairie ou sur site service-public.fr, dans les 3 mois suivant la date de votre seizième anniversaire.

INFOS PRATIQUES

RAPPEL DE LA REGLEMENTATION SUR LE BRUIT :

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur, sont autorisés aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : 8H30 -12H00 – 14H00 – 19H30
- les samedis : 9H00 – 12H00 – 15H00-19H00
- les dimanches et jours fériés : 10H00 – 12H00

GOOS PRATIQUE		RENSEIGNEMENTS UTILES	COORDONNÉES	HORAIRES
MAIRIE			05.58.98.64.89 mairie@goos.fr	Lundi : 8h30-12h30 -- 14h-17h Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h30-12h30
ENFANCE ET PETITE ENFANCE	ECOLE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE R.P.I.	Inscription à la mairie	05.58.98.64.89	Gamarde : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 9H10 -- 15H55 Mercredi : 9H10 -- 12H10 Préchacq : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8H50 -- 15H35 Mercredi : 8H50 -- 11H50
	ECOLE PUBLIQUE DE GOOS	Inscription à la mairie A partir de Mars	Directrice : Caroline DARGELAS 05.58.98.45.68	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h-12h -- 13h30-15h45 Mercredi : 9h-12h
	GARDERIE	Inscription auprès de Laurie à la garderie	05.58.98.45.68 garderie.goos@outlook.fr	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 7h30-8h50 --15h45-19h Mercredi : 7h30-8h50
	TRANSPORTS	Inscription sur le site de la Région Nouvelle Aquitaine	https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaire/inscription	RPI : Départ de Goos Matin : 8h35 (Préchacq) 8h55 (Gamarde) Retour vers Goos Soir : 15h50 (Préchacq) 16h15 (Gamarde) 12h05 (Préchacq) 12h30 (Gamarde) Mercredi midi COLLEGE : Arrêt Bourg L,M,J,V 7h55-17h24 Mercredi 7H55-12h49 LYCEE Arrêt Bourg L,M,J,V 6h55-18h45 Mercredi 6h55-13h30
	PERISCOLAIRE	Accueil de loisirs de Montfort	Communauté de Communes Terres de Chalosse : 05 58 98 59 80/06 81 50 42 55 mail: alsh.montfort@terresdechalosse.fr	Mercredi après-midi, petites et grandes vacances
	ASSISTANTES MATERNELLES	Liste	Ramep de Montfort : 05.33.09.14.28 Ou sur le site : monenfant.fr	Horaires et lieux des ateliers définis par le RAMEP
	MEDIATHEQUE	Communauté de Communes Terres de Chalosse / Réseau Médiathèques	05.58.98.64.28 mediatheque.goos@terresdechalosse.fr	Lundi :15h_18h Mercredi : 10h-12h -- 15h-18h Samedi : 10h-12h
ORDURES MENAGERES	Ramassage hebdomadaire des ordures ménagères le mercredi matin	Déchetterie : Route de Montfort-Hinx à Poyartin 05.58.89.72.03	Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi 9H-12H30 -- 13H30-17H	

